

Dessinéastes de Norman McLaren et Pierre Hébert, les Éditions de l'Oeil, Paris 2014, 96 pages

Robert Daudelin

Numéro 169, octobre–novembre 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72750ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

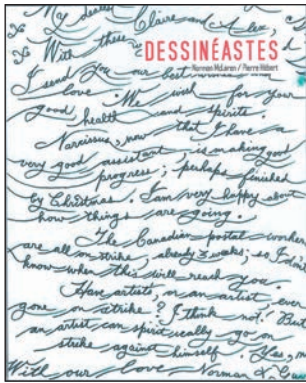
0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Daudelin, R. (2014). Compte rendu de [*Dessinéastes* de Norman McLaren et Pierre Hébert, les Éditions de l'Oeil, Paris 2014, 96 pages]. *24 images*, (169), 44–44.



Lecteur : Robert Daudelin

Quelle bonne idée d'associer les noms (et les dessins) de Norman McLaren et Pierre Hébert dans un petit livre aussi beau qu'émouvant ! Publié à l'occasion de l'hommage que le récent festival d'Annecy rendait à Pierre Hébert, ce livre unique – auquel on pardonnera quelques malheureuses coquilles – invite deux grands animateurs à se retrouver et nous enchanter par leurs textes et leurs dessins.

McLaren n'a pas connu les courriels : il écrivait des lettres avec une plume, ou plutôt

DESSINÉASTES

de Norman McLaren et Pierre Hébert, les Éditions de l'Œil, Paris 2014, 96 pages

il dessinait des lettres à ses amis (Alexandre Alexeïeff, Claire Parker, Nicole Salomon), comme à des inconnus qui le questionnent sur son travail. Il pousse même la coquetterie jusqu'à recourir à une forme de courrier codé (les dessins y remplaçant les mots) pour son ami Alexeïeff, alors très déprimé. Ces précieux documents, jamais publiés à notre connaissance, en disent plus sur l'homme McLaren, sa générosité, sa gentillesse, que bien des essais. Quant à son art, il est tout aussi présent dans ces lettres, comme dans les beaux dessins (esquisses pour *Le merle*, dessin pour *Mail Early*) qui ferment la première section du livre, que dans ses films.

Dans la seconde partie du livre, Pierre Hébert, souvent présenté comme « l'héritier artistique » de McLaren, nous livre un court essai, « Questions de filiation », dans lequel il

examine avec une grande pertinence ce qui, au-delà des parentés évidentes – le dessin sur pellicule, notamment – rapproche son travail de celui de McLaren. Sont particulièrement remarquables ses considérations lumineuses sur « l'exigence d'une pensée de la technique » qui s'impose à l'examen des films « et qui se concrétise de façon toujours nouvelle à chaque œuvre, cette idée qu'il doit y avoir une imbrication intime entre l'élaboration du film et l'élaboration de l'approche technique ». Mais dix autres passages seraient à citer, entre autres ceux traitant de la matérialité du film (« la pellicule entre les mains »).

Ce très beau texte, aussi clair que stimulant, est complété par 17 dessins des séries *Tropismes* et *Boucliers intérieurs*, autres exemples éloquentes de l'art protéiforme et inclassable de Pierre Hébert. ■



Lecteur : Robert Daudelin

Ouvrage de vulgarisation destiné principalement à un lectorat français, le livre d'Éric Le Roy a les défauts de ses qualités : il permettra assurément à des cinéphiles de découvrir la richesse du travail hautement spécialisé des archives du film, mais laissera sur leur appétit ceux qui, déjà un brin familier avec ce travail, sentent le besoin d'une réflexion plus développée sur les enjeux et les défis auxquels font actuellement face les cinémathèques et les archives du film, d'où qu'elles soient.

CINÉMATHÈQUES ET ARCHIVES DU FILM

d'Éric Le Roy, Armand Colin, Paris, 2013, 210 pages

Pourtant Éric Le Roy était tout désigné pour mener à bien, ou à tout le moins amorcer, cette réflexion plus urgente que jamais. Cheville ouvrière des prestigieuses Archives françaises du film où il est responsable de l'accès aux collections et actuel président de la Fédération internationale des Archives du film (FIAF), Le Roy connaît bien le terrain, comme en témoigne brillamment le chapitre intitulé « De la pellicule au numérique » où il aborde de front plusieurs des questions qu'affrontent les cinémathèques à l'ère du numérique. Par contre, le chapitre historique qui ouvre l'ouvrage est décidément trop expéditif et on continuera pour un bon moment encore à se référer à l'ouvrage de Raymond Borde* pour en savoir davantage.

Le chapitre 3, « L'Archive, le droit et les collections », aborde succinctement un aspect

du cinéma qui échappe normalement au cinéphile, même éclairé, et qui pourtant constitue un des aspects déterminants du travail des cinémathèques. Quels sont en effet les droits des cinémathèques sur les films de leurs collections ; quel usage peuvent-elles en faire ; avec quels risques (et quelle liberté) peut-on sauver les films ? Autant de questions qui piègent le travail quotidien des archives du film et sur lesquelles le livre apporte un précieux éclairage.

Les deux chapitres plus informatifs (« Cinémathèques et archives dans le monde » et « La situation française ») sont malheureusement fort inégaux ; le premier nous semble très incomplet – certains oublis étonnent – et le second intéressera surtout, pour ne pas dire exclusivement, le lecteur français. ■

* *Les cinémathèques*, Éditions L'Âge d'Homme/Ramsay Poche cinéma, 1983-1988.